



Rapport municipal

sur les comptes communaux 2016

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En 2016, les charges de notre commune se sont élevées à frs. 2'378'069.91, soit une augmentation de frs. 439'582.90 par rapport au budget. Cette augmentation des charges s'explique par les écritures de boucllement, les amortissements supplémentaires et attribution au fonds pour débiteurs douteux du bilan, ainsi que les adaptations de notre participation à la péréquation, à la facture sociale et à la réforme policière.

Les recettes, budgétées à frs. 1'956'466.-, se sont élevées à frs. 2'378'252.78. La différence de frs. 421'786.70 s'expliquent par des rentrées fiscales supérieures aux prévisions.

Alors que le budget 2016 faisait apparaître un excédent de revenus de frs. 17'979.-, c'est finalement un excédent de revenus de frs. 191'382.87 qui est constaté, ceci avant les écritures de boucllement.

Compte de fonctionnement

Nous constatons une hausse des rentrées significative par rapport aux montants budgétés dans l'encaissement des impôts sur le revenu et la fortune, sur le bénéfice et capital des personnes morales et sur les successions et donations. Cependant, selon les indications de l'administration cantonale des impôts, un doute subsiste concernant la taxation des personnes morales, nous contraignant à alimenter le fonds pour débiteurs douteux à hauteur de frs. 91'200.-.

L'encaissement de sommes supérieures aux montants portés au budget a des conséquences sur notre participation à la péréquation, à la facture sociale et à la réforme policière. Des adaptations sont donc portées en charges du compte de fonctionnement pour frs. 206'431.- sur les postes cités ci-dessus.

Les amortissements obligatoires, concernant les postes service des eaux, réseau d'égouts et d'épuration, routes, chauffage, grange et parcelle 54, se montent à frs. 122'965.-.

Les intérêts payés par la bourse communale, découlant des emprunts liés aux postes cités plus haut et ceux liés aux appartements du centre communal et au collège, totalisent la somme de frs. 34'071.86, pour une dette totale de frs. 4'152'266.30 au 31.12.2016.

Un amortissement supplémentaire de frs. 100'000.- est porté en charge du compte La Grange, ceci grâce à l'excédent de revenus des comptes 2016.

## Bilan

Les modifications apportées au bilan 2016 se situent, au niveau des actifs, dans l'augmentation des disponibilités (CCP) et dans les échanges financiers avec le Canton (décompte d'encaissement d'impôts).

Concernant les passifs, les principales différences concernent l'augmentation des passifs transitoires, les annuités des emprunts et l'attribution au fonds pour débiteurs douteux.

## Conclusions

Le résultat des comptes 2016 laisse apparaître un excédent de revenu de frs. 191'382.87, ceci avant les amortissements supplémentaires et les attributions à fonds de réserve. Ce résultat est à considérer comme réjouissant, grâce à un revenu de l'impôt sur les personnes physiques en hausse et à l'encaissement de montants non négligeables au titre de l'impôt sur les personnes morales et sur les successions et donations.

Nous terminons ce rapport en remerciant toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de la commune et vous proposons d'accepter les comptes tel que présentés et d'en donner décharge aux vérificateurs. Les comptes de la bourse communale ont été révisés par la fiduciaire FIDACEB SA à Yverdon-les-Bains, le rapport de révision étant joint à ce rapport.

Rapport adopté par la Municipalité dans sa séance du 23 mai 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

J.-D. Cruchet



La Secrétaire

C. Pavid